



SAINT-ALBAN
UNE HARMONIE À EXPLORER

L'Albanois

Novembre 2023

Bonjour à tous,

Tout d'abord, nous aimerions faire une rétrospective sur l'évènement tragique qui est survenu le 20 octobre dernier. La Municipalité de Saint-Alban a perdu un membre de son équipe, un être remarquable. Nous sommes reconnaissants de tout le temps qu'Alain Goulet a consacré à notre municipalité au cours des dernières années. Son dévouement inestimable pour notre communauté, son dynamisme, sa bonne humeur ainsi que sa présence vont nous manquer. Nous avons également une pensée pour la famille ainsi que pour les personnes présentes lors des évènements. La Municipalité de St-Alban souhaite vous offrir son soutien dans cette dure épreuve.

Dans un autre ordre d'idée, pour ceux et celles qui sont sur le réseau de l'aqueduc du village, il faut savoir que les nitrates sont passés au-delà de 3 mg / litres ce dernier mois et les femmes enceintes devraient s'abstenir de boire l'eau. Un plan de protection de l'aire d'alimentation de l'aqueduc est en cours de développement.

Sur une note plus positive, nous sommes heureux de vous annoncer l'ouverture du Centre de la petite enfance situé sur la rue Saint-André. L'installation Les Lumignons a ouvert ses portes le 15 novembre dernier. Malgré certains retards hors de contrôle, nous tenons à féliciter tous ceux qui ont travaillé d'arrache-pied afin de concrétiser l'ouverture de cette installation. Restez informé, une journée porte ouverte sera prévue prochainement.

Plusieurs activités sont prévues pour le mois de décembre, nous vous invitons à consulter notre calendrier figurant au recto du présent Albanois.

Deny Lépine, maire

Bonjour à tous,

C'est avec plaisir que je joins mon mot à celui du maire. Cela me permettra de vous tenir informer de divers constats.

Pour commencer, je commence à voir apparaître des conteneurs et des boîtes de camion dans les zones résidentielles et de villégiatures. Bien que cela représente un choix d'entreposage à petit prix, ils sont interdits comme usage complémentaire d'une résidence ou d'un chalet. Un inventaire sera fait en 2024 et les personnes concernées devront les retirer.

Je remarque aussi qu'à certains endroits, il y a une accumulation de véhicules qui ne sont plus en état de fonctionner. Si vous avez des véhicules qui ne sont pas immatriculés depuis 18 mois et qui n'ont pas roulé depuis ce temps, il y a de forte chance qu'ils ne roulent plus jamais. Cela contrevient au règlement relatif aux nuisances. Un inventaire sera effectué en 2024 et les personnes concernées devront les retirer.

Finalement, pour ceux qui ont des valves à eau ou tout autre aménagement qui dépasse du sol et qui est près de la voie de circulation, je vous invite à les baliser pour éviter de les faire briser par la déneigeuse.

Étienne Blouin, inspecteur



Prochaine réunion du conseil :

11 décembre 2023 à 19h30

Pour joindre votre Municipalité :

| | | | |
|----------------------|--------------------------------------|---|--|
| Deny Lépine, maire | 418 326-1410 maire@st-alban.qc.ca | Stéphanie Coallier Brisson, Coordonnatrice des loisirs | 418 998-5973 Loisirs@st-alban.qc.ca |
| Bureau municipal | 418 268-8026 info@st-alban.qc.ca | École du Goéland | 418 268-3332 |
| Centre communautaire | 418 268-3557 | Parc naturel régional de Portneuf | 418 268-6681 info@parcportneuf.com |
| Bibliothèque | 418 268-3557 | | |

Urgences : 911

Horaire du bureau municipal : Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 Vendredi : 8 h 30 à 12 h

Résumé de la dernière séance du conseil :



Demande d'aide financière – Carrefour F.M Portneuf

La Municipalité de Saint-Alban accorde une aide financière de 350 \$ au Carrefour F.M. Portneuf pour l'année en cours.

Demande d'aide financière – CJSR TV PORNEUF

La Municipalité de Saint-Alban accorde une aide financière de 300 \$ à CJSR pour la période du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024.

Demande d'aide financière – Noël du pauvre

La Municipalité de Saint-Alban accorde une aide financière de 500 \$ au comité du Noël du pauvre.

Adoption du Règlement URB-02.02 modifiant le Règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme numéro URB-02 afin d'exiger un certificat d'occupation pour l'exploitation de certains établissements d'hébergement touristique

Le Conseil adopte le Règlement URB-02.02 modifiant le Règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme numéro URB-02 afin d'exiger un certificat d'occupation pour l'exploitation de certains établissements d'hébergement touristique.

Instauration d'un passage de piétons devant l'école du Goéland

La Municipalité de Saint-Alban instaure un passage de piétons devant l'école du Goéland après vérification auprès du ministère des Transports et de la mobilité durable.

Approbation du programme triennal d'immobilisations de la Régie Régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf décrétant un investissement de 7 812 046 \$

Le conseil municipal de Saint-Alban approuve le programme triennal des immobilisations de 7 812 046 \$ adopté par la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf le 21 septembre 2023.

Adoption du budget 2024 de la régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Le conseil municipal de Saint-Alban adopte le budget 2024 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf.

Approbation du Règlement d'emprunt numéro 39-2023 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf décrétant un emprunt de 7 396 894,31 \$

Le Conseil approuve le règlement d'emprunt numéro 39-2023 de 7 396 894,31 \$ adopté par la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf le 19 octobre 2023.

Résumé de la dernière séance du conseil :



Approbation du Règlement d'emprunt numéro 39-2023 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf décrétant un emprunt de 7 396 894,31 \$

Le Conseil approuve le règlement d'emprunt numéro 39-2023 de 7 396 894,31 \$ adopté par la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf le 19 octobre 2023.

Renouvellement des droits de passage des véhicules hors route

Le Conseil prend acte et accepte la demande de renouvellement du droit de passage sur le territoire de la municipalité de Saint-Alban pour la saison 2023-2024.

Demande de dérogation mineure – 2023.03

La Municipalité de Saint-Alban refuse d'accorder la demande de dérogation 2023.03 affectant les dispositions réglementaires relativement au Règlement de Zonage URB-05, à la sous-section 6.2.4, au Règlement de Zonage URB-05, à la sous-section 6.2.6, au Règlement de Zonage URB-05, à la sous-section 16.2.4 ainsi qu'au Règlement relatif au PIIA URB-08, à la sous-section 5.2.1.1. pour la reconstruction du bâtiment incendier. La Municipalité de Saint-Alban recommande au propriétaire du lot 4 616 237 de procéder à la reconstruction du bâtiment selon la zone constructible autorisée par droit acquis.

Autorisation de paiement – Demande de paiement no 7 et réception définitive de Pax Excavation inc

Le Conseil autorise le paiement de 117 483.17 \$ plus taxes à Pax excavation inc à la suite de la réception de la demande de paiement numéro 7 et de la recommandation de paiement de la firme Stantec Experts-Conseils Itée.

Autorisation de signature – Acquisition du lot 5 022 004

La Municipalité de Saint-Alban accepte d'acquérir le lot 5 022 004 du cadastre du Québec à condition que le terrain soit cédé gratuitement à la Municipalité de Saint-Alban. La Municipalité de Saint-Alban s'engage à assumer 25% des honoraires du notaire.

Approbation du premier déboursé - Groupe Conseil CHG Inc

Le Conseil autorise le premier déboursé de 21 661.10 \$ plus taxes à Groupe Conseil CHG inc en lien avec la stabilisation du glissement de terrain, Rivière Noire, soit l'appel d'offres 532340972202.

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024 - Envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) de la programmation de travaux n°5

La municipalité atteste que la programmation de travaux n°5 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Avis de motion et présentation du projet de Règlement 285 décrétant des travaux de stabilisation d'un glissement de terrain et un emprunt à long terme n'excédant pas 600 000 \$, remboursable en 20 ans

Le projet de Règlement 285 a été présenté.

Avis de motion et présentation du projet de règlement 286 permettant la circulation des VTT

Le projet de Règlement 286 a été présenté.

ALAIN

Notre cher Alain, notre collègue, notre ami, notre pompier, notre gars de voirie.

Alain portait plusieurs chemises, mais était unique en son genre.

Toujours là, fidèle au poste.

Toujours positif, optimiste, tourné vers les autres.

Toujours disponible, à toute heure du jour et de la nuit.

C'est pour ça que le matin du 20 octobre, quand tu ne répondais pas au téléphone, nous avons déjà un doute qu'il s'était passé quelque chose...

Tu nous as quittés, bien trop tôt, bien trop vite.

C'est là que nous voyons que nous sommes finalement bien peu de chose et qu'il faut profiter de chaque seconde, de chaque minute, ici-bas. Nous avons été chanceux que tu nous en accordes quelques-unes.

Alain, ton imagination n'avait aucune limite.

Tu savais faire beaucoup avec si peu...

Quand tu embarquais ou commençais un projet, tu te donnais à 150%

Nous pourrions en énumérer plusieurs...

Ceux dont tu étais le plus fier. Nous parlons ici de ton char allégorique pour la collecte de denrées pour Noël en collaboration avec les pompiers...c'était de toute beauté.

La crèche que tu avais presque terminée avec Roger. Tu es venu au bureau le jeudi pour nous montrer des photos. Tu sentais encore la bonne odeur de sciure de bois...

Des projets, tu en avais encore plein la tête



Tu avais le don de nous faire rire avec des histoires à dormir debout. Nous ne savions pas si c'était vrai ou non tellement tu étais sérieux dans ton sarcasme...

RIRE...ton rire avec ta grosse voix imposante, mordante et solennelle.

Cette voix... Cette voix nous manque...

Ta présence nous manque...

Tes coucous au bureau nous manquent...

Tu manques à ton collègue Roger, ton ami Etienne, Mélodie (madame la DG, comme tu le disais si bien), Le maire Deny... et tous les conseillers...

Aux filles du bureau; Denise, Caroline, Vicky et Stéphanie... Avec qui tu venais manger tes Doritos le matin...

Tes « SOYEZ PRUDENTES LES FILLES, FAITES ATTENTION À VOUS AUTRES PIS S'IL Y A DEQUOI, VOUS SAVEZ OÙ ME REJOINDRE »

Tu auras su au fil des années laisser tes empreintes un peu partout dans le village de St-Alban. Que ce soit comme employé municipal, pompier ou tout simplement en étant juste toi ALAIN...

Tu laisses un vide immense derrière toi et ça autant pour tes collègues, tes amis, mais aussi pour ta conjointe Carole (AMOUR), pour qui tu aurais décroché la lune...

Veille maintenant sur elle et ta famille...

Tu nous disais, il n'y a pas longtemps, que tu aurais aimé ravoir un bateau...

Et bien, c'est le moment pour toi de lever l'ancre et de hisser les voiles, de te laisser porter au gré du vent, tout doucement, de rejoindre les étoiles dont maintenant tu fais partie ...

Merci Alain, d'avoir croisé nos chemins.

Nous ne t'oublierons jamais... ça, c'est certain...

À PLUS CHER AMI...



AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE SUR UN PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME

Aux personnes intéressées par un projet de règlement ayant pour objet de modifier différentes dispositions réglementaires du Règlement de zonage de la Municipalité de Saint-Alban afin d'interdire les établissements de résidences principale dans la zone forestière et récréative Rec/f-8.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le 13 novembre 2023, le conseil de la Municipalité de Saint-Alban a adopté le premier projet de règlement suivant :
 - Premier projet de Règlement URB-05.16 modifiant le Règlement de zonage numéro URB-05 afin d'interdire les établissements de résidences principale dans la zone forestière et récréative Rec/f-8.
2. Le projet de règlement énuméré ci-dessus sera présenté lors d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le 11 décembre 2023 à 19 h 00, au Centre communautaire Fernand-Marcotte situé au 179, rue principale à Saint-Alban. Lors de cette assemblée, les personnes et organismes qui le désirent pourront également s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de votre municipalité situé au 241, rue Principale, aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Alban, ce 16 novembre 2023



Mélodie Couture-Montmeny,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mélodie Couture-Montmeny, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis mentionné ci-dessus, en l'affichant au bureau municipal et en le publiant sur le site web www.st-alban.qc.ca, le 16 novembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication ce 16 novembre 2023.



Mélodie Couture-Montmeny,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

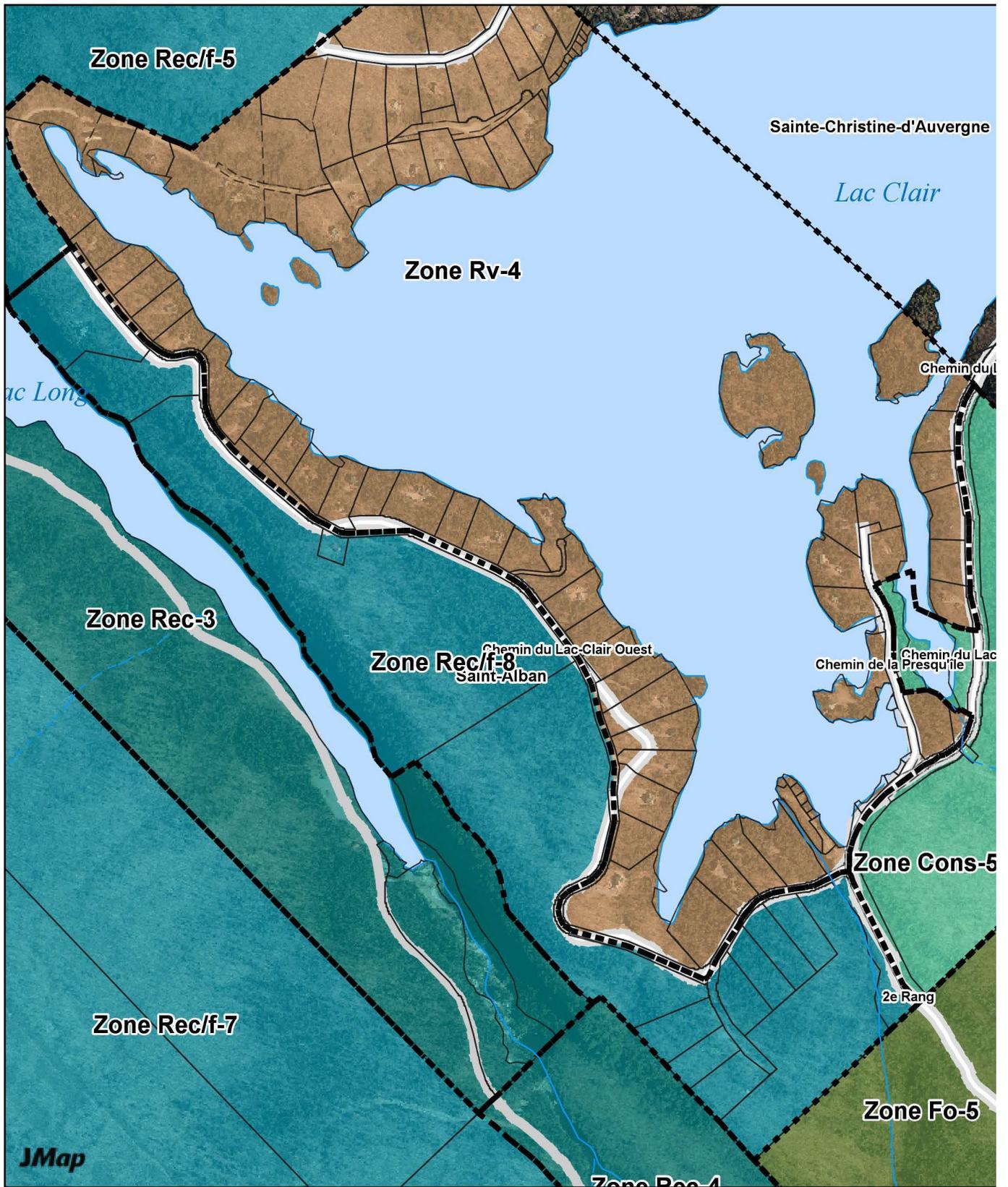


Illustration de la zone Rec/f-8

Offre d'emploi :
SURVEILLANT À LA PATINOIRE
(Poste de soirs et fins de semaines)

Sommaire du poste de surveillant à la patinoire

Le surveillant de patinoire exécute des travaux comportant l'accomplissement de diverses tâches manuelles simples et usuelles concernant les activités propres aux services municipaux.

Le surveillant à la patinoire aura comme tâches principales :

- Effectuer la surveillance de la patinoire et du centre des loisirs ;
- Enlever les petites accumulations de neige sur la patinoire (pelleter);
- Faire la vente de friandises/boissons et la gestion de la petite-caisse;
- Contrôler les entrées et les sorties et s'assurer de verrouiller les portes;
- Voir à la sécurité des utilisateurs et au bon fonctionnement des activités;
- Voir à l'entretien général du centre des loisirs (ménage);
- Mettre de la musique appropriée à l'extérieur;
- Être courtois avec les utilisateurs et veiller à ce que ces derniers adoptent un comportement et un langage appropriés; -
- Faire part à son supérieur immédiat de toutes déficiences et réparer ce qu'il lui est possible de réparer;
- Exécuter toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre de présentation à Stéphanie au loisirs@st-alban.qc.ca avant le 30 novembre 2023.



SAPINS DE NOËL - NOUVELLE PROCÉDURE IL N'Y A PLUS DE COLLECTE PORTE-À-PORTE

Ne mettez pas votre arbre de Noël à la poubelle ou au bac brun! Seules les branches de moins de 1 cm de diamètre peuvent être placées dans le bac brun et les troncs sont trop gros pour être compostés.

Donnez une seconde vie à votre sapin naturel en le déposant dans un point de dépôt jusqu'au 14 janvier 2024.

Tous les arbres ainsi amassés seront déchiquetés et transformés en compost.

Note : Les sapins pourront être apportés en tout temps aux écocentres suivants de la Régie (selon l'horaire d'ouverture) :

- Écocentre Neuville, 1310 chemin du Site
- Écocentre St-Raymond, 590 chemin Bourg-Louis
- Écocentre Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, 150 rue Clément-Paquet
- Écocentre St-Alban, 1160 route Philomène-Thibodeau

Visitez laregieverte.ca pour connaître les points de dépôt.

COLLECTE DES FEUILLES

TOUS LES SACS DE PLASTIQUE SONT INTERDITS!

Il est interdit d'utiliser les sacs de plastique de couleur ou transparents, même ceux recyclables ou compostables, car ces derniers ne se dégradent pas assez rapidement et affectent la qualité du compost.

LES CONTENANTS ACCEPTÉS POUR LA COLLECTE DES FEUILLES SONT:

- Bac brun*
- Sacs de papier conçus spécialement pour les résidus verts (de marque Sac au sol, Cascades ou autres marques)

*Il n'est pas nécessaire d'attendre la collecte spéciale des feuilles pour disposer de celles-ci dans le bac brun.

Note: Les feuilles et les résidus verts recueillis dans des sacs de plastique peuvent être apportés aux écocentres. Une fois sur place, vous devrez vider les sacs à l'endroit prévu à cet effet.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont les articles non recyclables volumineux ou lourds, n'excédant pas 55 kg et ne pouvant être reçus lors de la collecte régulière. Ils ne doivent pas occuper un volume supérieur à 3 m³. Notez que pour des raisons de sécurité, un objet jugé trop lourd ou trop volumineux ne sera pas ramassé.

- Les encombrants doivent être déposés en bordure de rue la veille de la collecte;
- Un maximum de 3 mètres cubes est ramassé par adresse;
- Les encombrants déposés dans une remorque ne sont pas ramassés;
- Les objets à ramasser doivent être déposés à l'écart d'objets non destinés à la collecte;
- Les contenants dans lesquels les encombrants sont ramassés avec les encombrants;
- Par souci de sécurité :
 - Veuillez placer vos objets de façon ordonnée. Évitez les amoncellements.
 - Ne pas disposer d'objets coupants ou dangereux.



LES MATIÈRES ACCEPTÉES

| Type | Exemples |
|--------------------|---|
| Ameublement | Vieux meubles, divans, tables, matelas, etc. |
| Matériaux ferreux | Bouts de fer, fournaises, réservoirs, etc. |
| Matériaux naturels | Les branches d'arbres, attachées et coupées en longueur d'environ quatre pieds. |

LES MATIÈRES INTERDITES LORS DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET LA COLLECTE DES DÉCHETS*

Matériel électronique et informatique (téléviseurs, ordinateurs, écrans, imprimantes, systèmes audio/vidéo, etc.), bois de construction, portes, verre, vitres, miroirs, pneus, réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, refroidisseurs d'eau, thermopompe, bonbonnes de propane, chlore, peinture et toute matière dangereuse (corrosive, explosive, toxique et inflammable), rouleaux de broche, blocs de béton, bardeaux d'asphalte.

* Liste non exhaustive. Pour plus d'information, visitez www.laregieverte.ca.

PRIVILÉGIEZ LE RÉEMPLOI APPORTEZ VOS MATIÈRES AUX ÉCOCENTRES OU OFFREZ-LES À UN ORGANISME D'ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE.

La danse reprend à St-Alban en janvier !
Inscriptions du 13 novembre au 3
décembre maximum via :
bonjourladanse@gmail.com
418 454-3952

N'hésitez pas à me contacter si vous
avez des questions concernant les cours
et les âges de vos enfants ou concernant
la danse contemporaine.
Venez assister au petit spectacle de fin
de session le 8 décembre au gymnase
de l'école (19h) pour voir ce que l'on fait
de beau!

Viviane Bauge

Session hiver 2024 DANSE ST-ALBAN

DÉBUT DE LA SESSION : SEMAINE DU 15 JANVIER 2024
FIN : SEMAINE DU 8 AVRIL POUR LE JEUDI ET 15 AVRIL
POUR LE LUNDI (CONGÉS À LA RELÂCHE ET LE 1 AVRIL)
SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE : 20 AVRIL 2024

Multistyle 1 **Lundi 15h25 à 16h25**
12 cours 168 \$

Multistyle 2 **Lundi 16h40 à 17h40**
12 cours 168 \$

**Contemporain
adulte** **Lundi 18h à 19h15**
12 cours 168 \$

**Danse créative
enfant** **Jeudi 15h25 à 16h25**
12 cours 168 \$

Éveil à la danse **Jeudi 16h40 à 17h25**
12 cours 126 \$

-20 % pour la fratrie

Club l'Âge d'Or La Gaieté de Saint-Alban

LE CLUB DE L'AGE D'OR LA GAIÉTÉ DE ST-ALBAN AIMERAIT QUE
LES PERSONNES DE SAINT-ALBAN QUI ONT LEUR CARTE FADOQ
DU RÉGIONAL U 099 DEVIENNENT MEMBRE DU CLUB LOCAL
T 031 EN COMMUNIQUANT AVEC RAYMONDE NAUD OU MARCELLE
CLAVEAU

MERCI DE NOUS ENCOURAGER.



De la Gaieté Saint-Alban

Raymonde Naud
418-326-8742
Marcelle Claveau
418-268-3870

Retour de la vie-active, cartes, etc...

Les lundis à 13h45

Les mercredis 13h00

Au centre Fernand-Marcotte - Gratuit!

CONGÉ DES FÊTES du 14 Décembre au 7 Janvier

Vente de vêtements usagés

25 novembre, 9h à Midi

CCFM

Faites le ménage de vos garde-robes et venez vendre vos vêtements ou acheter à petits prix.

Tout les profits iront au Noël du pauvre.

Contactez Raymonde avant le 23 Novembre pour donner vos vêtements.

Dîner de Noël

10 Décembre 11h30

Hôtel St-Alban

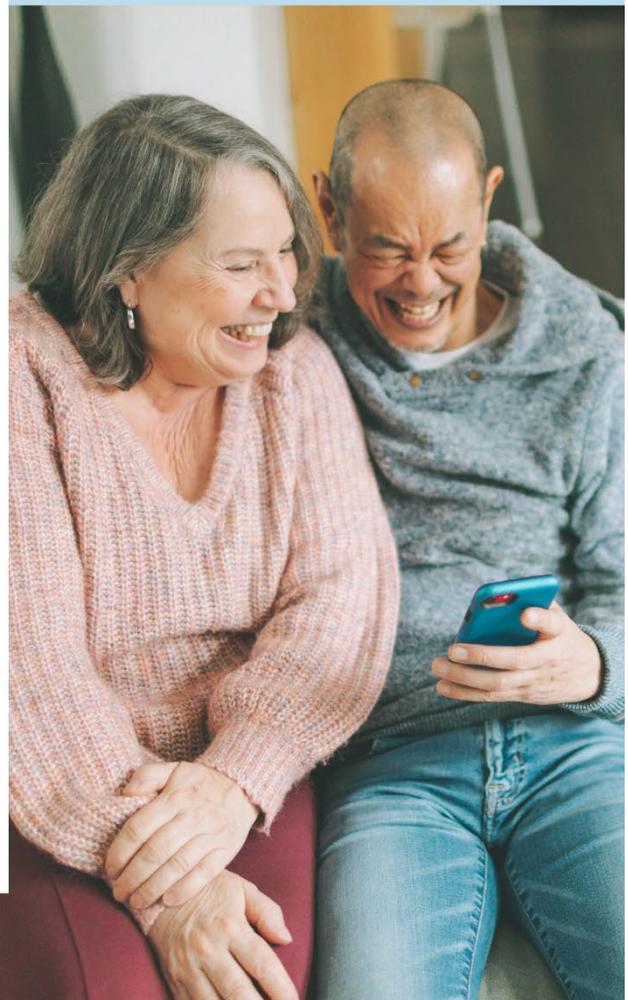
Dîner 3 services, taxes incluses

20\$/membre T031

23\$/non-membres T031

Réservations avant le 1er Décembre

Suivra une après-midi Danse avec nul autre que Mario Paquet! On vous attends!!!!





Cercle de Fermières de Saint-Alban

Le Cercle de Fermières Saint-Alban souhaite à toutes et à tous un Joyeux temps des fêtes et une Bonne année 2024.

La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 14 décembre 2023 à 10 h au restaurant Chavigny de Deschambault.

Membres et non membres sont les bienvenues!



Cercle de Fermières Saint-Alban

Les activités d'artisanat, tricot, crochet, etc., se tiennent tous les jeudis de 13 h à 15 h au Centre communautaire Fernand Marcotte. Les activités de tissage sont aussi possible sur rendez-vous.



Pour information, veuillez communiquer avec Mme Aline Picard au 418-268-3785.



**Porte ouverte
Lancement du site internet**

**SAVONS
MARINO**

**Le 2 et 3 décembre, samedi et dimanche de 10 à 15 h
Au Presbytère: Espace Santé et mieux-être
110, place de l'église, St-Casimir
Démonstration de fabrication de savon (13 h)
Artisans invités, idées cadeaux Noël,
café, biscuits, prix de présence**

Biblio-Chut! Votre Bibliothèque!

179, rue Principale 418.268.3557

Facebook : *Bibliothèque Biblio-Chut de Saint-Alban*



REVUES NUMÉRIQUES - LIBBY

Le Réseau BIBLIO CNCA vous offre plus de 3 000 revues numériques gratuites via l'application Libby.

La collection comprend des revues québécoises populaires (7 jours, La Semaine, Coup de pouce...) des magazines de renommée internationale (National Geographic, Rolling Stone...) des revues pour enfants (Cool, Le journal de Mickey...) ainsi qu'une grande quantité de périodiques spécialisés. Avec Libby, vous pouvez emprunter autant de revues que vous le désirez, en tout temps. Les prêts chronodégradables sont d'une durée de 21 jours et peuvent être renouvelés à l'infini. Il n'y a pas de retard, aucune amende, et le service est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7! Vous devez avoir en main votre numéro d'utilisateur ainsi que votre code NIP. **Bonnes découvertes!**

Livr' Bazar

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

AU CCFM 10H À 15H

Vente de livres, DVD et magazines usagés au profit de la bibliothèque Biblio-Chut!

MERCI DE NOUS ENCOURAGER!

...k, close by, or
...way.
...ey Longville.
...ed car park (GR
...with map, "GP"
...ome of these and
...hen ascend the
...you meet a sign
...ead, half right,
...; to (in quick
...ootpath and over
...oint; do not cross;

...otbridge. There is
...ais southern bank,
...have been washed

LA CARTE MUSÉO

La carte MUSÉO offre la chance aux abonnés des bibliothèques du Réseau BIBLIO CNCA de partir à la découverte de musées et de leurs fascinantes expositions.

Pour profiter du service, l'abonné n'a qu'à se rendre à sa bibliothèque municipale et emprunter la carte MUSÉO. Emprunter un musée, c'est aussi simple que d'emprunter un livre!

Ce qu'il faut savoir à propos de la carte MUSÉO :

Service en vigueur du 1er octobre au 31 mai

Offert aux abonnés des bibliothèques du Réseau BIBLIO CNCA

Disponible au comptoir de prêt des bibliothèques du Réseau BIBLIO CNCA

Laissez-passer pour l'admission gratuite dans les musées participants*

Valide pour 2 adultes et les enfants de 17 ans et moins d'une même famille

Le tarif régulier selon l'âge s'applique à toute personne additionnelle

Prêt d'une durée de 14 jours non renouvelable

Limite de 2 cartes MUSÉO par abonné

En cas de perte, des frais de 20 \$ s'appliquent

Repérable dans le catalogue en ligne du Réseau BIBLIO CNCA

Consulter l'horaire sur le site Internet du musée

Besoin de renseignements additionnels sur la carte MUSÉO ? Communiquez avec votre bibliothèque municipale.

* Tarif d'admission générale aux musées. Un coût supplémentaire peut être exigé pour certaines expositions. Pour plus d'information, consulter le site Web du musée.





FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS!



ADULTE

KARINE DUROCHER



FAMILIAL

FAMILLE ROCHON



ENFANT

RAPHAEL CANTIN 2 ANS



ENFANT
PIERRE-ÉLIE
DÉZIEL
9 ANS

Vente de vêtements usagés au CCFM

Avec la collaboration du club l'âge d'or de la Galeté de
Saint-Alban



25 NOVEMBRE 9H00 À 12H00

FAITES LE MÉNAGES DE VOS TIROIRS ET GARDE-ROBES, OU ENCORE,
VENEZ FAIRE DE BELLES TROUVAILLES À PETITS PRIX!

TOUT LES PROFITS DES VENTES IRONT AU NOËL DU PAUVRE.
LES VÊTEMENTS NON VENDUS IRONT À LA RESSOURCERIE.

CONTACTEZ RAYMONDE NAUD 418-326-8742
POUR LES DONS DE VÊTEMENTS AVANT LE 23 NOVEMBRE 2023.



Le panier Albanois

UN BULLETIN D'INFORMATION MENSUEL
SUR NOS PRODUCTEURS LOCAUX

Novembre est à nos portes, c'est le temps de réserver vos produits pour le temps des fêtes !!!

Disponible cette année :

- Pâté a la viande : 15\$
- Pâté au poulet : 15\$
- Tarte au sucre à l'érable : 10\$
- Soupe aux pois de la cabane : 1L / 7\$
- Fèves au lard à l'érable : 500ml / 5\$
- Gâteau aux carottes : 20\$
- Paniers cadeaux à votre goût

Plusieurs sucreries et dérivés seront disponible directement à la Cabane.

Vous avez jusqu'au 24 novembre pour donner votre commande.

Le ramassage se fera le jeudi et vendredi 21 et 22 décembre, à La Cabane Sucrée !!



**BUFFET
DU
DIMANCHE**

8H30 À 11H30

18.75\$ + tx, Adultes 14 ans et +
9.75\$ + tx, Enfants 7 à 13 ans
GRATUIT, Enfant 6 ans et -

**HOTEL
St-Alban**

Hotel St-Alban
254 rue principale,
Saint-Alban GOA 3B0
418-268-3266 / 418-283-2165 (cell)



Le panier Albanois

UN BULLETIN D'INFORMATION MENSUEL
SUR NOS PRODUCTEURS LOCAUX



8, Chemin Petitclerc, Saint-Alban - 418-326-1335 – pouaillerportnoeuf@hotmail.com

Notre kiosque est ouvert **tous les jours de 9h à 18h**. Nos **œufs frais** y sont toujours disponibles en grande quantité. Vous y trouverez aussi les **légumes de saison** de Terra Sativa, le **lait** et le **yogourt** de la Ferme Reine des Prés, le **miel** de Miel et Co, le **café** de Bivouac Café ainsi que les **savons** et les **crèmes** au lait de chèvre de la Ferme Caprineige.

Foies et cœurs de poulet : À la suite de notre élevage de poulets de cet été, il nous reste des foies et des cœurs de poulet à vendre. Sac congelé d'environ 500g pour 5\$. Disponible sur demande seulement, contactez-nous si vous souhaitez en avoir.

Marché de Noël : Le 9 décembre de 10h à 16h, nous serons présents au Noël au Village de Deschambault. Le 17 décembre de 13h à 17h, nous serons au Marché de Noël de l'école du Goéland. Venez en grand nombre faire le plein de produits locaux.

**KIOSQUE À LA FERME OUVERT
TOUS LES JOURS DE 9H À 18H**
OEUFs FRAIS DU JOUR ET PRODUITS LOCAUX
EN VENTE SUR PLACE.

DISPONIBLES À L'ANNÉE :
À LA FERME ET DANS PLUS
DE 15 POINTS DE VENTE
À TRAVERS LE COMTÉ

**OEUFs BRUNS FRAIS
DE POULES EN LIBERTÉ**

**POUAILLER
PORTN'OEUF**

8, CHEMIN PETITCLERC SAINT-ALBAN, QC G0A 3B0 • 418 326-1335
POUAILLERPORTNOEUF@HOTMAIL.COM

RESTAURANTS, TRAITEURS, TRANSFORMATEURS:
NOUS POURRIONS ÊTRE VOTRE FOURNISSEUR D'OEUFs! CONTACTEZ-NOUS!



>17906

DÉCOUVRONS
— LE PARC EN —
HIVER

Ski de fond
Randonnée et raquette
Escalade de glace
Les animaux de compagnie
Hébergements locatifs



www.parcportneuf.com

Halo 

DEVIENS BÉNÉVOLES!

Inscris-toi en ligne: operationnezrouge.com


Alcoa

Portneuf: 581-705-0360

Adresse de la centrale : LA LICORNE - 152, Rue Notre-Dame,
Donnacona, G3M 1G4

Société de l'assurance
automobile
Québec 



Opération
Nez rouge™

 Desjardins



Dates d'opération : Tous les vendredis et samedis de décembre !
(1 - 2 - 8 - 9 - 15 - 16 - 22 - 23 - 29 et 30 décembre)

Bonjour à tous,

Samedi **le 9 décembre 2023** aura lieu la **parade du Père Noël** afin d'amasser des denrées pour les familles dans le besoin de Saint-Alban. Nous allons parcourir les rues les plus au centre du village en débutant par la rue des Chutes puis la Principale et sur le retour par les rues Saint-Eugène, Saint-André, Saint-Philippe et la rue Matte.

Toute notre équipe de bénévoles débutera la parade dès 15h00.

Un gros merci pour votre générosité ! Au plaisir de vous voir lors de cette belle activité autant les petits que les grands.

Inscription pour recevoir les paniers : téléphone **418-268-8328**

Participation à la parade : **418-283-3554**





HEURE DU

Conte

DÈS 3 ANS!

**Dimanche
17 décembre
au CCFM 10h**

Collation et café seront servis
La bibliothèque sera
ouverte pour l'occasion





Marché de Noël

École du Goéland

• 13h à 17h **17** Décembre

Gymnase de l'école

VENEZ ENCOURAGER NOS
PRODUCTEURS,
TRANSFORMATEURS ET
ARTISANS. C'EST L'OCCASION
DE FAIRE LE PLEIN DE
PRODUITS LOCAUX JUSTE
AVANT LES FÊTES.



HO! HO! HO!

Quel tête en l'air ce Père Noël ! Cette année, le Père Noël est complètement chamboulé. Il a égaré tous les cadeaux et a besoin de toi pour les retrouver !

Veux tu l'aider ?

Alors, c'est parti! Trouve les morceaux de casse-têtes et suis bien tous les indices pour y arriver.

Envoie tes réponses à loisirs@st-alban.qc.ca

Qui sait ? Tu auras peut-être même une petite récompense à la fin ...

 **Tout les morceaux de casse-têtes sont au parc/loisirs**

 **La chasse a lieu du 1er au 23 décembre**

 **Le 16 décembre vous êtes invitez à faire la chasse et venir prendre une collation et breuvage chaud au centre des loisirs de 10h à 15h**

BONNE CHANCE!

Calendrier de l'aveant 2.0



Nouveau cette année: En partenariat avec notre école primaire, nous invitons toute la population de Saint-Alban (commerces, garderies, familles, etc.) à participer à de belles activités qui sauront vous faire vivre la magie de Noël.

Début des festivités le 1er décembre: Monsieur René Genest, conteur de renom, ira au CCFM raconter aux petits et aux plus grands comment se déroulait les Noël d'antan.

8h15 à 9h15: Élèves de 1re-2e-3e année

9h30 à 10h00: Élèves du préscolaire / Bienvenue aux 0-5ans!

10h15 à 11h15: Élèves de 4e-5e-6e année / Bienvenue à tous!

De petites surprises seront remises aux enfants.

6 décembre : Vous êtes tous invités à porter du rouge. (Envoyez-nous vos photos.)

7 décembre : Les Fermières iront à l'école cuisiner des biscuits avec les enfants.

9 décembre : Parade de Noël et récupération de denrées pour les plus démunis.

13 décembre : Vous êtes tous invités à porter du vert. (Envoyez-nous vos photos.)

15 décembre : Le club de l'Âge d'Or la Gaieté de Saint-Alban ira à l'école pour apprendre des jeux de cartes aux élèves.

17 décembre : Heure du conte au CCFM à 10h00 : Venez en pyjama de Noël!

Marché de Noël à l'école du Goéland : 13h00 à 17h00

20 décembre : Vous êtes invités à porter des vêtements ou des accessoires de Noël (Envoyez-nous vos photos.)



Pour chaque journée thématique du mercredi, prenez-vous en photo et envoyez-les à loisirs@st-alban.qc.ca

Vous pourriez gagner la chance de participer au traditionnel brunch de Noël qui se tiendra à l'école le 21 décembre prochain.



Décembre 2023

| DIM | LUN | MAR | MER | JEU | VEN | SAM |
|---|---|---|---|---|--|--|
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 1 Bibliothèque 13h30 à 17h30 Activité avec l'école: René Genest, conteur | 2 |
| 3 | 4 Bibliothèque 13h00 à 15h00 Âge-d'Or 13h45-15h00 | 5 Bibliothèque 18h30 à 20h00  | 6 Bibliothèque 15h00 à 18h00 Âge-d'Or 13h00-15h00 Activité avec l'école: JOURNÉE ROUGE | 7 Bibliothèque 18h30 à 20h00 Activité avec l'école: Biscuits avec les Fermières | 8 Bibliothèque 13h30 à 17h30 Spectacle de Danse École 19h00 | 9 liv' bazar CCFM 10h-15h Parade de Noël 15h00 |
| 10 | 11 Bibliothèque 13h00 à 15h00 Âge-d'Or 13h45-15h00 Conseil Municipal 19h30 | 12 Bibliothèque 18h30 à 20h00  | 13 Bibliothèque 15h00 à 18h00 Âge-d'Or 13h00-15h00 Activité avec l'école: JOURNÉE VERTE | 14 Bibliothèque 18h30 à 20h00 Fermières 13h00-15h00 | 15 Bibliothèque 13h30 à 17h30 Activité avec l'école: Jeux cartes avec l'Âge d'Or | 16 Chasse du père Noël <u>extérieur</u> au loisirs 10h à 15h  |
| 17 Heure du conte -CCFM 10h00 Marché Noël École 13h-17h | 18 Bibliothèque 13h00 à 15h00 | 19 Bibliothèque 18h30 à 20h00  | 20 Bibliothèque 15h00 à 18h00 Activité avec l'école: Vêtements OU accessoires de Noël | 21 Bibliothèque 18h30 à 20h00 | 22 Bibliothèque 13h30 à 17h30 | 23 |
| 24 | 25  | 26 • recyclage reporté | 27 | 28  | 29 | 30 |
| 31 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |